

Qu'il plaise à Votre Excellence;

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, je veux dès maintenant louer le discours prononcé mardi en cette enceinte par Son Excellence le Gouverneur général. Les Canadiens de toutes les classes et de toutes les parties du pays ont éprouvé la plus vive satisfaction en apprenant qu'on avait prolongé le mandat de lord Alexander. Il s'agit d'un tribut unique rendu à un homme et à un chef hors pair.

Je suis très honoré qu'on m'ait choisi pour proposer l'Adresse. Je me rends compte, il va de soi, qu'on désirait reconnaître par là surtout l'importance toujours croissante que revêt l'Alberta dans les affaires du Canada. En nommant récemment George Prudham, d'Edmonton, membre du Gouvernement canadien à titre de ministre des Mines et des Relevés techniques, on a reconnu les mérites d'un homme dont le sens pratique et l'habileté ont été démontrés; sa nomination atteste également l'influence croissante de la province qu'il représente au cabinet.

M. Prudham succède à l'honorable James A. MacKinnon, un autre Albertain fort estimé des sénateurs et des Canadiens en général.

Nous vivons à une époque fort critique. Les divers passages du discours du trône signalent la gravité de la situation internationale. Le retentissement de la crise sur l'économie et le mode de vie du Canada ressort à maints égards. Outre qu'elle sert à resserrer l'unité nationale du Canada, la gravité de la conjoncture internationale accroît la détermination des Canadiens de tout mettre en œuvre pour maintenir la paix, et s'ils n'y réussissent pas, pour défendre la liberté partout où elle sera menacée.

Par les mesures prises en Corée, les Nations Unies ont témoigné qu'elles ne toléreront pas l'agression. Les Canadiens sont fiers de ce que les trois armes de leurs forces se soient portées au secours de la cause des Nations Unies en Corée.

Une fois les hostilités de la seconde guerre mondiale terminées, il semble y avoir eu parmi les peuples victorieux un désir sincère de collaborer en temps de paix tout comme en temps de guerre. Cet espoir ne pouvait que sombrer, attendu que le gouvernement de l'Union soviétique a refusé de collaborer à fond. La situation mondiale à laquelle nous devons faire face aujourd'hui est donc très différente de celle que nous entrevoyions en 1945.

Notre premier ministre est revenu ces jours derniers d'un voyage à Londres et à

Paris, où il s'était rencontré avec les divers chefs du Commonwealth et les membres du Gouvernement français. Son voyage a souligné l'importance de deux des liens qui nous unissent à d'autres pays. Le voyage en France a fait ressortir les relations cordiales et l'amitié traditionnelle qui existent entre ce pays et le nôtre, tandis que la conférence de Londres nous a révélé la puissance du Commonwealth.

Le Canada a pris une attitude ferme au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Nous croyons, nous de l'hémisphère occidental, à la liberté de pensée et d'expression, à la liberté de religion. Cette organisation a été créée afin de sauvegarder ces libertés et notre droit d'organiser nos vies comme nous l'entendons.

Le Canada, il est vrai, tout comme d'autres pays qu'anime un désir profond de paix, se voit contraint de consacrer une proportion grandissante de ses ressources aux fins de sa propre sécurité. A ce propos, le premier ministre a affirmé:

...le risque s'étant accru, la prime que nous devons verser sur notre police d'assurance nationale nous coûte plus cher. Nous établissons cette assurance en consolidant nos forces de concert avec d'autres pays qui désirent aussi la paix, dans l'espoir que notre puissance et notre détermination empêcheront les communistes de déclencher une troisième guerre mondiale.

Dans le discours du trône, le Gouvernement annonce que les dépenses au chapitre de la défense seront sensiblement accrues. Un tel programme de défense fait partie de notre contribution à titre de membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Nous approuvons de tout cœur la nomination du général Eisenhower au poste de commandant suprême.

Le discours du trône indique sans équivoque que le Canada entend s'acquitter de ses obligations mondiales. Je me réjouis des bonnes relations que nous avons avec les États-Unis; nos liens avec ce pays, de même qu'avec la Grande-Bretagne, sont, ce me semble, très importants pour notre avenir.

Je passe maintenant à des questions qui nous touchent de plus près. Lorsque, en 1905, je suis allé demeurer en Alberta, la partie orientale de cette province n'était qu'une vaste prairie où les herbes lui donnaient l'aspect d'une mer houleuse. Vers l'ouest, on trouvait la brousse, puis les grandes forêts et les montagnes.

En général, les montagnes Rocheuses forment la frontière qui sépare l'Alberta de la Colombie-Britannique. Pour se faire une idée exacte de ce qu'était alors l'Alberta, supposons que nous nous placions quelque